

Séance du 07 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le sept mars à 18h00, le Comité Syndical du SIVU de l'école maternelle de Gamarde, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jérôme CURUTCHET, président.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
6	5	6
		Pour : 6
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme Lartigau et M. Laborde (délégués de Goos), Mme Colas (déléguée de Préchacq), Mme Despériès (déléguée de Gamarde)

Procurator(s) :

M. Cazeneuve à Mme Colas

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

M. Cazeneuve

Date de la convocation
26 février 2024

Date d'affichage
26 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 14 mars 2024 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mme Despériès

14 mars 2024
et publication du
14 mars 2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 35 165,00

Recettes : 35 342,00

Fonctionnement

Dépenses : 267 021,00

Recettes : 267 021,00

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	35 342,00	(dont 177,00 de RAR)
Recettes :	35 342,00	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	267 021,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	267 021,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Gamarde-les-Bains



Le Président J. CURUTCHET

le(s) secrétaire(s) de séance

